



Le nouveau périmètre du ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse incluant maintenant les Sports interroge. Le SNEP-FSU était porteur de la construction d'une nouvelle interministérialité, avec la création d'un pôle éducatif et sportif interministériel, mais la volonté de conserver un ministère des sports de plein exercice fondait cette revendication.

En souffrance depuis plusieurs années, les personnels Jeunesse et Sports aspirent à retrouver un cadre de travail leur permettant d'exercer leurs métiers techniques et pédagogiques et valorisant leur expertise, qui est niée depuis 10 ans dans les ministères sociaux, mais que l'Agence Nationale du Sport essaie de récupérer. Les agents du ministère des sports sont chargés de mettre en œuvre les politiques publiques du sport. Et pour que tout cela soit possible, il est nécessaire de conforter la situation des Conseillers Techniques et Sportifs en les affectant avec leurs collègues dans les futurs services Jeunesse et Sports de l'Éducation nationale. Toutefois, si le ministère des Sports continue de s'effacer dans le cadre de la nouvelle gouvernance du sport, personne n'en sortira gagnant : ni les agents du ministère, ni le mouvement sportif, ni les pratiquants, ...

Quant aux élèves, qu'ont-ils à gagner de cette nouvelle architecture ? Ce n'est pas en rapprochant le ministère des Sports de celui de l'Éducation nationale et en éloignant les personnels de leurs métiers, leurs responsabilités, leurs compétences, qu'on atteindra l'objectif de faire de la France une « nation de sportifs ! » L'activité physique sportive et artistique à l'école, enseignée par les enseignants d'EPS, doit être au cœur d'un dispositif de massification et de démocratisation. D'un côté, on a une EPS en souffrance avec une quasi-négation de la culture sportive à travers les programmes, une absence de valorisation dans les diplômes, des horaires insuffisants, ... De l'autre, on voit arriver des professeurs de sport, qui ont un rôle majeur à jouer auprès du mouvement sportif et des collectivités, mais qui pourraient voir leurs missions dévoyées pour faire du Service National Universel ou développer le 2S2C, comme on a pu l'entendre... Ce n'est pas acceptable !

Toutes ces constructions ne visent qu'à faire croire à une réelle volonté politique qui est contredite dans les faits par toutes les actions entreprises.

Au-delà de ces doutes importants, de fortes attentes existent. Une politique ambitieuse et volontariste de développement du sport en France est indispensable. Cela passe par une place beaucoup plus importante accordée à l'EPS au sein de l'École tant quantitativement que qualitativement et, dans le même temps, le développement des associations sportives accompagnées par des personnels formés. Il y a urgence et le SNEP-FSU sera vigilant et offensif sur les orientations qui seront développées.